VOL. XLIV SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 20 JANVIER 1915 No.

ABONNEMENTS
Canada.............. $1.00 par année
Etats-Unis.......... 1.50 " "
Europe.............. 2.00 " "

Tarif des Annonces
1ère insertion, par ligne.... 10 cent
Chaque insertion subséquente.. 5 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone : Main 3377.

Tremblement de Terre en Italie

Un tremblement de terre a secoué l'Italie, si souvent visitée par ces fléaux comme sa voisine la Sicile. On se rappelle la catastrophe de Messine, survenue le 28 décembre 1908.

Aujourd'hui, c'est une région située au cœur de l'Italie, à l'ouest de Rome, qui vient d'être éprouvée.

Mercredi matin, 13 janvier, la ville d'Aveyzano a été complètement détruite par un tremblement de terre. On porte à dix mille le nombre des morts dans cette ville. Sora, Paterno et d'autres localités de moindre importance ont aussi beaucoup souffert. Le nombre total des victimes s'élève à environ trente mille, si l'on croit les dernières dépêches. L'évêque de Marsi écrit au souverain pontife que tout un diocèse est transformé en un vaste cimetière.

Benoit XV navré de douleur à cause du malheur de ses enfants, s'efforce de les secourir et de les consoler. Il est allé lui-même visiter les blessés dans l'hôpital de Santa Maria près du Vatican. Le roi Victor Emmanuel et la reine ont aussi fait la visite des hôpitaux et porté des secours aux victimes infortunées. Il y a des scènes qui défient toutes description, des malheurs à fendre l'âme. Des comités de secours s'organisent en Italie et aussi en Amérique. La charité ne tient pas compte des différences de nationalité.

Les pertes matérielles s'élèvent à soixante millions de dollars.

La secousse sismique s'est fait sentir à Rome. Plusieurs monuments ont été endommagés; mais il n'y a pas eu de pertes de vie. La population affolée est sortie et s'est précipitée sur les places publiques, dans la crainte d'être ensevelie sous les ruines des maisons ébranlées. Le pape ayant terminé sa messe faisait son action de grâces. Il s'est immédiatement informé de l'étendue du désastre en vue de porter secours et consolation.

Le choc s'est produit en Italie à huit heures moins cinq minutes du matin, et comme nous sommes, à St. Boniface, six heures en retard sur Rome, il n'était pas encore deux heures après minuit ici quand la catastrophe est arrivée.

Le sismographe du collège enregistra cette secousse assez nettement pour permettre de calculer la distance, qui est de près de six mille milles. La courbe tracée par les aiguilles sur le papier indique un mouvement de torsion. La secousse fut assez intense pour ébranler le globe tout entier. Les agents physiques qui produisent ces phénomènes sont donc d'une force prodigieuse. Leur manifestation nous fait penser que toute l'humanité et le globe qu'elle habite ne pèsent pas beaucoup aux mains du Créateur, bien que les âmes soient pour Lui l'objet d'une sollicitude infinie.

A PROPOS D'UNE ANNEXION PASSEE, ET D'UNE ANNEXION PROJETEE

DEUX MESURES AVANTAGEUSES POUR LA VILLE

Nous recevons de M. l'échevin Beaupré une lettre importante, et très opportune. Nous en recommandons la lecture attentive au public:

Monsieur le Rédacteur du *Manitoba*, Saint-Boniface.

Cher Monsieur,

Auriez-vous la bonté de m'accorder quelques lignes de votre journal en réponse à un article paru dans le *Free Press* du 12 courant au sujet de l'évaluation des propriétés dans St-Boniface.

Je n'aurais pas cru nécessaire de relever les faussetés contenues dans cet article, si je ne m'étais rendu compte qu'il fait partie d'une campagne bien organisée pour fausser les esprits dans un but certainement étranger aux affaires municipales.

Au commencement de l'année 1914, la Cité de St. Boniface, avec le consentement des propriétaires, ratifié par la législature, s'est annexé tout le territoire à l'Est de la rivière Seine, autrefois dans les limites de la municipalité de St. Vital, ayant une superficie d'environ 8000 acres, aux conditions suivantes:

(a) La Cité de St. Boniface prélèvera chaque année sur le territoire en question une taxe de $3.000, durant la première période de 5 ans. $4.000 durant la seconde période de 5 ans, et $5.000 durant la troisème période de 5 ans.

(b) La Cité de St. Boniface prélèvera aussi chaque année sur ce territore le montant des frais et dépenses occasionnés par la collection des taxes sur ce territoire.

(c) Le coût de tout travail, amélioration, comme trottoirs, égouts, pavages, etc. qui sera fait dans les limites du territoire, à l'exception de l'entretien des chemins, sera exclusivement à la charge du dit territoire.

(d) Toute dette dont le territoire en question est grevé, en vertu des débentures de la municipalité de St. Vital, sera exclusivement à la charge du dit territoire.

(e) Toute parcelle de terrain dans les limites de ce territoire, qui est ou qui sera subdivisé en lots de ville, ou employé pour fins industrelles ou manufacturières, devra être évalué et taxé de la même façon que l'est le terrain dans les limites de l'ancien St. Boniface.

Ceux qui critiquent cette transaction, sous prétexte que c'est un mauvais marché, montrent bien leur parti pris et leur mauvaise foi, en s'abstenant complètement de donner des détails du résultat obtenu durant l'année 1914. Vous me permettrez de vous citer quelques chiffres.

De la somme de $3.000 prélevée comme taxe générale, la Cité de St. Boniface a dépensé $700 pour l'entretien des chemins dans ce territoire. Voici donc $2.300 dont l'ancien St. Boniface a bénéficié en 1914 au détriment du territoire annexé.

De plus, la Cité de St. Boniface a prélevé la somme de $490.13 pour frais et dépenses de collection des taxes, et cela sans qu'il fût nécessaire d'augmenter le nombre des employés dans le département du trésorier. Par conséquent, à l'exception de quelques piastres dépensées pour impressions et papeteries, bénéfice clair pour l'ancien St. Boniface.

Les critiques prétendent que ce marché équivaut à une exemption de taxe, et que c'est favoriser les propriétaires du territoire annexé, au détriment de l'ancien, mais quiconque réfléchira sur les chiffres cités plus haut, conviendra que de vouloir taxer davantage le territoire annexé, n'aurait pour résultat que de favoriser l'ancien St. Boniface au détriment du territoire annexe.

Quelle raison avons-nous de réclamer plus de $4.000 pour ce qui nous coûte environ $700.

Quelle raison avons-nous de leur demander de payer nos dettes lorsqu'ils sont déjà obligés de payer les leurs?

Vous conviendrez qu'il n'est que juste de demander à mon voisin de payer ses propres dettes, et en sus de payer une bonne part des miennes!!

Il y a des gens qui n'apprécient la justice d'une mesure qu'en autant qu'elle leur rapporte; ce n'est pas la première fois qu'on énonce ce principe de justice, il est même en pratique depuis longtemps au Manitoba.

D'ailleurs l'esprit qui inspire nos critiques est bien démontré par les paroles qui ont échappé dernièrement à un d'entre eux: "Soak, them, and soak them hard". Ce n'est que juste, n'est-ce pas?

Mais, direz-vous, si les propriétaires de ce territoire désiraient faire partie de St. Boniface, il n'est que juste qu'ils en assument une partie des responsabilités. Oui, mais seulement en proportion du bénéfice que ce territoire retire des améliorations que nous avons dans notre ville. Ce principe est bien reconnu. L'administration municipale doit viser à faire payer le coût d'une amélioration par les propriétaires qui en bénéficient, et cela en proportion du bénéfice que chacun en retire.

Alors, voyons pourquoi nous payons des taxes à St. Boniface. Nous avons $1.300.000 à payer pour pavages; $1.000,000 pour égouts; $123.000 pour trottoirs; $550.000 pour aqueduc; $481.000 pour ponts, et $114.000 pour ouverture de rues et ruelles. De plus nous dépensons chaque année environ $50.000 pour l'entretien de ces améliorations, $43.000 pour l'entretien de l'aqueduc, $20.000 pour le département de police et $38.000 pour le département de feu.

Maintenant que nous avons ces chiffres, voyons le bénéfice que peut retirer le territoire annexé de ces améliorations.

Quant aux pavages, les quelques personnes qui résident dans les limites de ce territoire doivent les user à peu près autant que les résidents de St. Norbert, Lorette ou Bird'shill; il suffit d'y penser un instant pour se rendre compte qu'il serait ridicule de vouloir leur imposer une taxe pour cela.

Quant aux égouts, personne ne prétendra qu'ils puissent en retirer un bénéfice; il en est ainsi des trottoirs, de l'aqueduc et de l'ouverture de rues et ruelles.

Quant aux ponts, est-ce que ceux qui s'en servent 4, 6, et 10 fois par jour ne devraient pas payer plus que ceux qui s'en servent une ou deux fois par mois? St. Boniface n'aurait jamais eu besoin de faire de dépenses pour les ponts, si ce n'eut été de l'augmentation de trafic entre Winnipeg et l'ancien St. Boniface, et le trafic de la campagne n'a été pour rien dans ces dépenses.

Quant aux $50.000 pour l'entretien général et $43.000 pour l'entretien de l'aqueduc, ce que j'ai dit antérieurement s'applique autant aux dépenses d'entretien qu'au capital investi.

Quant au département de police, sans doute nous donnons aux résidents de ce territoire une certaine protection qui équivaut à la protection qui leur est accordée par la police provinciale, et qui ne leur coûte rien. C'est-à-dire, que la police n'y va que pour fin d'enquête, ou sur demande spéciale. Il serait absolument impossible de procéder autrement, vu le peu de population dans une si grande étendue.

Quant au département de feu, vous pouvez vous figurer de quelle utilité pourrait être notre brigade de feu, si un incendie se déclarait dans une étable, à cinq milles de la station, dans la prairie, où il n'y a que de mauvais chemins et pas d'eau. Absolument inutile; le tout serait brûlé avant même que la brigade puisse s'y rendre.

Après ces quelques mots d'explication, vous comprendrez que ceux qui désirent imposer une taxe plus forte sur ce territoire expriment bien leur pensée en disant "soak them, and soak them hard".

Maintenant, parlons de la taxe scolaire. Durant l'année 1914, la Cité de St. Boniface a prélevé sur le territoire annexé $4.588,89 pour fins scolaires, et l'enseignement des enfants qui y résident a coûté à l'arrondissement moins de $1.400; donc bénéfice clair d'au delà de $3.000, pour le vieux St. Boniface. Après tout, ce n'est pas si mauvais. L'évaluation du territoire annexé était de $849.980 en 1914, et le 8 courant, le conseil formé en comité général a recommandé aux évaluateurs d'augmenter cette évaluation à environ $1.000.000 pour 1915. C'est à propos du rapport de ce comité qu'a surgi la discussion dont parle le *Free Press* du 12.

Ceux qui disent "Soak them hard", voudraient voir cette évaluation augmentée à $5.000.000. Quel en serait le résultat? En supposant que le taux de la taxe pour 1915 serait le même que pour 1914, nous devrions prélever alors sur ce territoire $27.000, c'est-à-dire environ 25 % de la taxe scolaire dans tout St. Boniface; en d'autres termes, le territoire où résident environ 40 enfants serait taxé au montant de 25 % du coût de l'enseignement des 2000 enfants qui assistent à nos écoles.

Je ne doute pas que certaines personnes trouvent cela équitable. Mais si nous le faisions, qu'arriverait-il? J'aimerais à savoir qu'est-ce qui empêcherait les propriétaires de ce territoire de former un arrondissement scolaire séparé et alors ils ne paieraient que pour le coût de l'enseignement de leurs 40 enfants. J'ai examiné avec soin l'acte des écoles publiques et je n'ai rien pu trouver qui puisse les empêcher de le faire, et alors nous perdrions les $3.000 ou 4.000 ou $5.000 de bénéfice que nous retirerions chaque année en évaluant le territoire en question d'une façon raisonnable. Ce serait la conséquence inévitable de l'étroitesse d'esprit des "soak them hard".

Monsieur le rédacteur, faut-il s'étonner qu'après avoir considéré les avantages que nous retirons d'un tel marché, le conseil de St. Boniface soit disposé à s'annexer une partie de la ferme du Collège de St. Boniface, aux mêmes conditions?

Pour moi, je ne refuserai jamais un tel marché.

Je vous prie de m'excuser si j'ai abusé de votre hospitalité, mais, vu la campagne de mensonge qui se fait dans certains quartiers à St. Boniface, j'ai cru de mon devoir de mettre les choses au point.

Croyez moi,

Votre humble serviteur,

J. A. BEAUPRE.

Le Cri Patriotique des Enfants

Les 5.000.000 d'enfants français de la France continentale et de ses colonies ont chacun versé 2 sous, qui ont donné cinq cents mille francs, avec lesquels on a pu acheter 1,600,000 paquets de tabac, 690,000 cigares et 85,000 livres de chocolat qui ont été distribués aux soldats français, dans les tranchées, le jour de Noël.

Voici la lettre que les *Enfants de France* ont adressée à chaque soldat français au feu, avec son paquet de tabac, de cigare et de chocolat, sous la forme d'un sonnet de M. Jean Aicard:

Nous les enfants, les uns au logis maternel,
Les autres à l'école, où l'on est fier d'apprendre,
C'est nous qui vous offrons le cadeau rituel,
Frères, frères qui vous battez pour nous défendre.

La France, en plein combat, sait garder un cœur tendre;
Elle est le chevalier de l'amour éternel;
C'est ce qu'au dur Germain feront, ce soir, entendre,
Sous le feu des canons, vos chansons de Noël.

Nous n'avons pas mis, nous, chers absents, cette année,
Notre petit sabot devant la cheminée
Vous souffrez, c'est à non de vous faire un cadeau.

Noël! Ce cri d'amour est un cri d'espérance.
Il faut vaincre! Le monde a besoin d'une France.
..dats! Donnez, pour nous, un baiser au drapeau.

Pour nos "Blessés" de L'Ontario

(*L'Evénement*)

Hier soir, à la Législature, on a parlé sérieusement de la question des écoles bilingues de l'Ontario, des deux côtés de la Chambre, parmi les députés d'origine française ou anglaise, on a semblé unanime dans le sentiment exprimé par les orateurs qui ont traité ce sujet délicat. C'est un bon signe. Il ne se peut pas que deux provinces cultivées comme le Québec et l'Ontario se divisent longtemps sur une question de principe comme celle-là, et lorsque nos amis de Toronto constateront que la minorité anglaise et protestante de l'est du Canada regrette les méthodes persécutrices dont ils usent contre un groupe important de la famille canadienne-française, ils reviendront probablement sur leurs égarements.

En ces derniers temps, se félicitant de l'aide que les colonies anglaises ont donnée si généreusement à la mère patrie en guerre, la presse de la Grande-Bretagne s'est plu à célébrer le génie du gouvernement britannique, qui, à l'encontre du génie allemand, parvenait à s'attirer les sympathies précieuses de ses sujets du Canada, des Indes et du Transvaal, en leur donnant une mesure aussi large que possible de liberté et d'autonomie.

Mais nous sommes forcé de dire, bien à regret, que les Anglais des colonies ont beaucoup moins généreux que le gouvernement de Londres dans le traitement qu'ils offrent aux minorités. Dans plusieurs provinces du Canada, on a vu, en ces dernières années, surgir des persécutions mesquines contre la langue française, langue officielle pourtant, que le fanatisme et l'ignorance voudraient chasser de ce pays. Cette façon de procéder constitue une violation de la tradition, de la justice et du droit; c'est le moyen le plus certain de désunion, la ruine de cette entente cordiale que les pères de la confédération avaient rêvée.

Nous félicitons tous les hommes publics du Canada, à quelque parti qu'ils appartiennent, qui, aujourd'hui, se lèvent pour protester contre l'injustice et l'imprudence du gouvernement conservateur de Toronto en matière scolaire. Nous voulons croire à la sincérité de tous ceux qui promettent leur appui aux "blessés" que la gloire présente et passée de la France ne parvient pas à protéger chez une nation alliée. Nous-mêmes, longtemps avant que la voix de nos chefs spirituels et temporels ne se soit élevée sur cette question, nous avons cru de notre devoir de protester contre l'une des rares erreurs politiques de feu sir James Whitney et de ses collègues du gouvernement ontarien.

LE RESPECT DES RACES

(*Du "Star", de Montréal*)

Quand le premier ministre de la province de Québec, applaudi par tous les membres de la législature, et cela à la suite d'une touchante supplique du cardinal Bégin, fait un appel à la majorité anglaise d'Ontario de traiter avec plus de bonté nos frères de langue française, ceci ne peut être ignoré par nos compatriotes d'Ontario.

Nous avons souvent dans nos colonnes insisté auprès du peuple ontarien pour qu'il agisse dans un esprit de tolérance, de conciliation et de générosité avec les Canadiens-français. Nous avons toujours estimé que l'effort même le plus insignifiant pour mettre "un embargo" sur la gracieuse et charmante langue française, l'une des deux langues nationales de ce Dominion bilingue, serait une maladresse gouvernementale, un coup porté à la fraternité et une flagrante violation du pacte en vertu duquel notre pays fut établi.

Que le peuple d'Ontario possède le droit technique de limiter l'usage du français, comme langue au programme de l'instruction dans leurs écoles, personne ne le nie, mais quant à savoir s'il en a le droit moral, cela est discutable. Les clauses de l'éducation dans l'acte Britannique de l'Amérique du Nord furent un marché entre les majorités du Haut et du Bas Canada respectivement, à l'effet que les minorités dans les autres provinces devaient jouir de l'autonomie éducationnelle. En deux mots, la minorité catholique d'Ontario et la minorité protestante de Québec avaient la liberté de dire précisément quelle sorte d'école elles désiraient avoir pour leurs enfants.

On ne croyait jamais que cela dut devenir une question vitale. Jamais Québec ne songea à intervenir dans les écoles protestantes de la minorité anglaise. Le marché existe cependant dans la constitution, il est indéniable et peut-être justement interprété comme comprenant à la fois et la langue et la religion.

Dans Ontario on intervient dans l'usage du langage d'une manière qu'on n'oserait pas employer pour la religion. Nous voulons montrer à nos compatriotes de langue anglaise dans les provinces où ils forment la majorité, tout le sérieux de la situation quand la majorité française de Québec exprime ses sentiments par l'intermédiaire de ses chefs comme elle l'a fait. Ce n'est pas le temps des divisions.

Aujourd'hui nos soldats obéissent à des ordres donnés dans les deux langues. Les Canadiens-français se sont enregimentés loyalement pour combattre pour le drapeau, et ils sont un nombre en proportion de la population française.

Le fait d'avoir appris le français sur les genoux de sa mère n'engendre pas la déloyauté au drapeau qui flotte sur les tranchées du sol de France envahi par des violateurs barbares.

Ce qu'il faut en ce pays, c'est l'harmonie, le respect commun pour les traditions, pour les deux lois et les privilèges chers à chacun. Le nouveau premier ministre d'Ontario ne pourrait mieux inaugurer son régime qu'en écartant de lui cette politique, si en dehors des principes britanniques et si périlleuse pour le mainten de la bonne entente entre les deux nations les plus importantes des la communauté, et c'est de cela que dépendront la paix et la tranquillité du Canada.

LA GUERRE

Londres, 14 janvier. — (Correspondance). — Pendant trois jours les opérations de l'armée anglaise en France ont été dirigées par télégraphe, de la maison de Sir John French, qui se trouve près de Hyde Park, à Londres. Tandis qu'il fallait trois jours à Wellington pour envoyer un message et autant pour le recevoir, le maréchal French, a été constamment en communication avec sir Archibald Murray qui se trouvait à la base d'opérations anglaises en France, à Saint-Omer.

Un homme qui a été en relations très étroites avec sir John French pendant sa visite en Angleterre, communique les intéressants détails qui suivent:

Reçu par Kitchener. — "Le général French est arrivé à Folkestone revêtu d'un uniforme de simple soldat. Il ne chercha pas à se cacher, mais sur le navire à passagers sur lequel il traversa la Manche, il n'attira pas l'attention. A Folkestone il fut reçu par lord Kitchener et ils se rendirent en auto au château de Walmer, près près de Deal, où demeure M. Asquith. Un conseil de guerre y fut tenu auquel assistèrent les chefs des partis politiques.

"Sir John French se rendit ensuite à Londres où il assista aux conseils de cabinet des deux jours suivants. A l'un de ces conseils le roi présidait. Le maréchal passa les soirées chez lui où des messages lui arrivaient d'heure en heure du théâtre de la guerre.

* * *

Retour en France. — "Pendant le trajet de Folkestone à Londres et de Londres à Folkestone personne ne fit attention au vieux soldat qui se trouvait dans le train. Il en fut de même sur le bateau qui le ramena à Calais. A sa descente du navire sir John French était en grande tenue de maréchal de l'armée anglaise. Il fut chaleureusement acclamé par la population sur le parcours du quai à la gare.

"On dit que le général French a déclaré que c'était sa dernière visite à Londres, d'ici la fin de la guerre."

* * *

14 janvier. — Il y a bataille très vive, en France et en Russie. En France, le combat se fait surtout à l'est de Soissons.

Londres. — Les Allemands amèneraient en France, au printemps, le général Von Hindenburg, qui commande actuellement l'armée allemande qui combat les Russes.

* * *

La Russie a repris l'offensive dans la Prusse-est.

* * *

15 janvier. — Le bulletin français admet un succès partiel près de Soissons. Le bulletin ajoute: des dispositions ont été prises qui empêcheront l'ennemi d'utiliser ce succès, qui a un caractère purement local."

Le reste du bulletin est excellent et indique de légers progrès sur le reste du front de bataille.

* * *

Petrograd. — Le poids des armées russes commence à se faire sentir et l'endurance des allemands donne des signes de fatigue.

* * *

16 janvier. —Les détails sont maigres au sujet de la campagne de France. La bataille continue autour de Soissons. Le bulletin allemand réclame pour 3 jours de combat entre 4 et 5 mille Français tués et environ 5,200 prisonniers.

* * *

18 Janvier. — Paris réclame officiellement des succès à Nieuport et Lombaertzyde.

Les français gagnent du terrain dans les Vosges.

* * *

Le sous-marin français Saphir a été coulé par l'artillerie turque en voulant pénétrer dans les Dardanelles.

(*Non confirmé*).

Il se confirme que les Turcs ont éprouvé un vrai désastre dans le Caucase et que leur 11ème corps d'armée a été mis complètement hors de combat.

* * *

L'Angleterre demande des chevaux au Canada.

* * *

19 janvier. — Paris. — Le village de La Boisselle est pris par les Allemands, puis repris par les Français après un violent combat.

* * *

Les Allemands bombardent St. Paul, près Soissons; en Champagne les Français "descendent" 2 aéroplanes allemands qui survolaient les lignes françaises; dans l'Argonne et les Vosges, les opérations chôment à cause d'une tempête de neige.

* * *

Londres. — On croit que les Russes menacent de nouveau la Prusse-est et Posen.

* * *

Londres. — L'Angleterre met le veto à tout prêt de capitaux anglais à l'extérieur de l'empire, sauf sous le contrôle du gouvernement anglais. C'est le blocus financier des nations ennemies.

* * *

20 janvier, Paris. — Le bulletin officiel dit qu'il n'y a rien à noter. De source non-officielle on apprend que le froid est tel qu'on a surtout recours à l'artillerie dans le moment; cependant l'infanterie a pris part à des combats, hier, au sud-ouest de Verdun.

* * *

Le bulletin russe est bref et ne donne aucun renseignement précis. Les Russes paraissent tenter de nouveau l'invasion de la Prusse-est.

* * *

Un Zeppelin allemand a jeté des bombes autour du palais royal de Sandringham, comté de Norfolk, Angleterre.

Le Palais n'a pas été atteint; le roi et la famille royale avaient quitté leur demeure le matin même pour retourner à Londres. On croit que le Zeppelin a été "descendu", mais la chose n'est pas encore certaine.

Feuilleton du Manitoba

Une de Perdue
Deux de Trouvees

PAR

GEORGE DE BOUCHERVILLE

No. 67

(Suite)

Il appela un charretier et partit dans la direction de la rue McGill, pour se rendre à la Côte des Neiges. En arrivant au faubourg St-Antoine, un homme à cheval passa au galop, suivant la même route que St-Luc; ce dernier ne fut pas peu surpris de reconnaître son cheval. St-Luc n'avait pas eu le temps de voir le visage de celui qui le montait, mais il était bien certain que ce n'était pas le Dr G... auquel il l'avait confié la veille. Cette découverte paraissait de mauvais augure; le Dr G... ainsi que le frère d'Henriette avaient-ils été arrêtés? St-Luc eut de vagues craintes, et donna l'ordre au charretier de mettre son cheval au galop. La pauvre bête, vigoureusement fouettée, secoua la tête et prit à regret une allure qui lui était si peu familière; elle se rendit jusqu'au haut de la rue de la Montagne, mais là elle refusa obstinément de continuer sur le même train. Il fallut donc se contenter d'aller au trot jusqu'au pied de la longue côte qui monte le long du mur du domaine des messieurs de St-Sulpice et traverse la montagne. La pente était rapide, il fallut monter au pas; St-Luc sauta hors de la voiture et marcha. Quand ils furent arrivés à peu près vers le haut de la côte, à l'endroit où elle fait un coude, il jeta un coup d'œil en arrière; et quelle ne fut pas sa surprise d'apercevoir débouchant au grand trot, au bas de la côte, un détachement considérable de cavalerie!

— Allons, dit-il au charretier en montant dans le sleigh, votre cheval s'est un peu reposé, je vous donne deux piastres si vous me menez bon trot d'ici à la Côte-des-Neiges.

— On va essayer. Marche, Carillon!

Puis, administrant trois à quatre coups de fouet à tour de bras sur la croupe de Carillon, il réussit à lui faire prendre un assez bon train.

— Ah! monsieur, continua-t-il, ça été un bon cheval dans son temps, et même encore; mais c'est si fatigué, ce pauvre animal! Tous les jours attelé, du matin au soir. Tenez, vous ne le croiriez pas, il n'a pas mangé depuis hier soir. depuis ce matin, c'est la seconde fois qu'il monte cette côte.

— Comment cela?

— Je revenais ce matin, avant le jour, de St-Laurent, où j'avais été conduire deux messieurs, quand j'ai pris à la barrière un volontaire que j'ai mené aux casernes; de là je l'ai ramené à la barrière, et je retournais à la maison pour mettre mon cheval à l'écurie lorsque vous m'avez engagé.

— Savez-vous ce que le volontaire allait faire aux casernes?

— C'était pour donner l'alarme.

— L'alarme? Quelle alarme?

— Comment, vous ne savez pas? mais il paraît que les patriotes sont cachés dans la montagne. Dans la nuit on a vu des signaux allumés à la tête d'un arbre; c'était un paquet d'écorces de cèdre, ou une botte de paille qu'on y faisait brûler.

St-Luc n'osa faire d'autres questions quoiqu'il fût dans une grande inquiétude. Il espérait que celui qu'il avait vu monté sur son cheval, quelque temps auparavant, aurait averti les patriotes de ce qui se passait dans la ville, pourvu qu'il n'eut pas été arrêté à la barrière. Il fut bientôt soulagé néanmoins de cette dernière crainte, quand en arrivant à cette barrière, il n'aperçut pas son cheval. Il ne fut pas inquiété non plus et passa, sans qu'on fit aucune question, les volontaires reconnaissant probablement le charretier, qui leur souhaita le bonjour d'un air de connaissance.

Arrivé au haut de la montagne, la pente devenait favorable à Carillon qui, pour faire voir qu'il savait l'apprécier, se mit à allonger son trot d'une manière notable.

De temps en temps St-Luc regardait en arrière, pour voir si la cavalerie n'arrivait pas.

Enfin il crut reconnaître, à quelque distance, l'endroit où, la veille, il s'était arrêté avec Henriette pour parler à Bargalou. Deux charges de foin étaient dans le chemin juste au devant de la maison.

En arrivant, il vit à sa grande surprise devant la porte son cheval tout attelé sur sa propre voiture; un garçon le tenait par la bride.

Pendant que le charretier attachait Carillon ous la remise, après lui avoir jeté une robe sur le dos, St-Luc entra dans la maison. Le Dr G... et son compagnon se préparaient à sortir, mais en reconnaissant St-Luc, ils lui tendirent tous les deux la main.

— Comment, dit St-Luc, est-ce vous qui étiez avec le docteur hier soir? Je vous croyais gagné les Etats-Unis.

— Les lignes sont gardées, et, d'ailleurs j'étais venu à Montréal pour tenter une chose, qui malheureusement est manquée; nous espérions prendre les pièces de campagne du corps d'artillerie. Nous avons été découverts, le coup est manqué; il ne nous reste plus qu'à nous éloigner.

— Et vous n'avez pas de temps à perdre; partez, partez vite, la cavalerie arrive. Elle était au bas de la côte, au moment où nous arrivions au sommet.

— Adieu, alors; nous partons; dites à ma sœur de n'être pas inquiète.

—Votre sœur Henriette?

— Oui.

En ce moment, le garçon qui tenait le cheval, ouvrit la porte en criant: "Voici la cavalerie!"

Le Dr G... et son campagnon sortirent et se jetèrent si précipitamment dans la voiture, en partant au grand trot, que St-Luc n'eut pas le temps de demander le lieu où demeurait Henriette.

— Barrez le chemin, cria le Dr G... à ceux qui menaient les voitures de foin.

En effet, les deux habitants mirent si bien leurs charges en travers du chemin que les cavaliers, qui arrivaient au galop, furent soudainement arrêtés. Des cris et d'énergiques jurons anglais assaillirent nos pauvres habitants qui, sous prétexte de se depêcher à ranger leurs voitures pour faire place, finirent par en renverser une au beau milieu de la route. C'était probablement leur intention, pensa St-Luc, qui était remonté en voiture, décidé à suivre la cavalerie, afin de s'assurer si elle se mettrait à la poursuitet de ceux qu'il avait tant de désir de voir s'échapper.

Cinq minutes s'écoulèrent avant que la cavalerie put passer, temps précieux pour ceux qui se sauvaient, et dont ils surent profiter, en mettant plus d'un mille de distance entre eux et la cavalerie.

Aussitôt que les voitures de foin eurent fait passage à la cavalerie, l'officier qui la commandait donna un ordre, que St-Luc ne put entendre, mais dont il ne tarda pas à comprendre le sens, en voyant cinq cavaliers sortir des rangs et partir, à fond de train, à la poursuite de ceux qui venaient de s'échapper, et que l'on avait sans doute reconnus. Le reste de la troupe partit au trot.

St-Luc suivait à quelque distance.

Arrivée à la route qui conduit à la Côte Ste-Catherine, la cavalerie prit le galop et disparut bientôt derrière la montagne.

De l'endroit où se trouvait alors St-Luc, il pouvait apercevoir au loin son cheval qui, sous une allure aisée et rapide, entrînait la légère voiture dans laquelle étaient les deux chefs patriotes. A une grande distance en arrière galopaient trois des cavaliers; les deux autres, dont les montures ne pouvaient suffire à la rapidité de la course, s'en revenaient au pas.

— Je ne crois pas qu'ils les rejoignent, dit le charretier qui avait arrêté sa voiture pour regarder la poursuite; voyez donc, il y en a déjà deux de restés! Crégué! trotte-t-il un peu le cheval qui est sur le sleigh! Voyez comme sa tête encense; il n'a pas l'air de fatiguer le moins du monde... Tiens! voyez donc, il y a un autre des cavaliers qui flageolle.

(A suivre)

The Canadian Western Railway Company

Avis est donné par les présentes, que "The Canadian Western Railway Company" fera demandé à la prochaine session du Parlement du Canada, d'un Acte étendant les limites du temps dans lequel la dite compagnie doit commencer et achever la contruction d'un chemin de fer qu'elle et autorisée à construire en vertu du chap. 69 des Status de 1909.

Daté à Winnipeg, ce 28ème jour de décembre A. D. 1914.

HOUGH, CAMPBELL & FERGUSSON

Solliciteurs pour les requérants.

10-15

Chronique de la Province

Le Pas, Man. 15 jan. 1915.

Monsieur et Madame Gédéon Lafontaine célébraient le 12 courant le 25ème anniversaire de leur mariage. A cette occasion tous les canadiens-français du Pas ainsi que plusieurs anglais, amis de M. et Mme Lafontaine, avaient été invités à une soirée dansante qui avait lieu dans le théâtre Dreamland loué pour la circonstance. Les danses sur danses succédèrent, jusque vers minuit. La musique était excellente et même la fanfare de la ville, dont M. Lafontaine, son fils et un de ses neveux font partie, pour payer un tribut d'hommage à M. et Mme Lafontaine, voulut bien jouer quelques morceaux de danses qui furent très appréciés par les invités. Après le goûter de minuit, M. O. Girouard lut une adresse très bien rédigée et très appropriée pour la circonstance à Monsieur et Madame Lafontaine au nom de tous les Canadiens-français du Pas exprimant les sympathies que tous leur portent et exprimant les vœux de bonheur et de prospérité et souhaitant leur voir célébrer leur noces d'or et plus tard leur noces de diamant. M. Lafontaine nvita à parler M. Potvin, ex-inspecteur des écoles bilingues du Manitoba, qu'il connaissait depuis plusieurs années, et qui était justement en visite au Pas, et qui, en arrivant, apprenait que son vieil ami M. Lafontaine, célébrait ses noces d'argent. Ce fut donc avec plaisir que M. Potvin remercia en termes chaleureux, au nom de M. et Mme Lafontaine, tous ceux qui participaient à cette fête de famille pour les vœux qu'ils avaient formulés. M. Potvin parla ensuite en son nom faisant l'éloge de M. et de Mme Lafontaine, les connaissant depuis très longtemps lorsqu'ils étaient à St-Jean-Baptiste, Man. Ceux qui connaissent M. Potvin et sa facilité de s'exprimer sont à même de juger de quel beau discours les nvités ont été favorisés.

Un discours en anglais fut prononcé par M. E. Ruak, et fut aussi très apprécié de l'auditoire.

Après la chanson "Les Grenadiers" chantée par M. Potvin et qui fut très goûtée des assistants, les danses recommencèrent et durèrent jusque tard sur le matin.

Les présents offerts à M. et Mme Lafontaine étaient très nombreux et fort beaux.

M. A. Potvin, ex-inspecteur des écoles bilingues du Manitoba était cette semaine en visite chez des amis du Pas. Lors de son séjour ci il assistait à une réunion de la Société de St-Jean-Baptiste du Pas dont il fait partie.

Le Révérend Père Renauld, desservant une partie du Nord du diocaise du Keewatin, desservant entre autres places le Port Nelson, est de passage à l'évêché ces jours-ci.

Les Canadiens du Pas sont heureux de voir s'ajouter à leur noyau une nouvelle famille dans celle de M. et Mme Eugène Boileau de l'Annonciation, comté de Labelle, province de Québec et qui arrivait au Pas mardi dernier, et où elle compte s'établir définitivement. Il est le frère de M. Do Boileau, établi au Pas depuis plusieurs années déjà. M. E. Boileau, comme tous ceux qui viennent au Pas pour la première fois, était très étonné de voir notre ville si bien établie et aussi affairée et dit que dans une place comme Le Pas on ne peut faire autrement que de se plaire. Espérons que d'autres Canadiens suivront son exemple et qtue sous peu, ici, au Pas, nous aurons un fort groupe de Canadiens-français.

Communiqué.

LE MARCHE

Cours fournis par la Maison Eugène Ménard, 247 avenue Graham, Winnipeg:

Winnipeg, janvier 13, 1915.
Foin la tonne, $9.00 à $10.00.
Mil, $13.00 à $14.00.
Paille $4.00 à $5.00.
Bois: Epinette, $4.00 à $5.00.
Cyprès, $3.00 à $4.00.
Tremble, $2.50 à $3.00.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annoncer.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle de homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait *forfait* ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

La quantité d'acres a cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

AVIS

HUDSON BAY, PEACE RIVER AND PACIFIC RAILWAY COMPANY.

Avis est par la présente donnée que la Hudson Bay, Peace River and Pacific Railway Company, fera application au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour un acte changeant le nom de la Compagnie en celui de "Winnipeg and Hudson Bay Railway Company", et pour autres fins.

Daté à Winnipeg ce 24ème jour de novembre 1914.

LEWIS and SMELLIE,
Solliciteurs des applicants.

SIR JOSEPH DUBUC

Il y a eu vendredi matin, dans la chapelle de la Maison Vicariale des RR. SS. Grises de Saint-Boniface, une messe de requiem pour feu sir Joseph Dubuc. La messe a été chantée par M. l'abbé Prud'homme, neveu du juge-en-chef décédé, avec diacres.

Lady Dubuc, les enfants de feu sir Joseph, la famille et de nombreux amis étaient présents.

Les Soeurs Grises ont fait la musique de circonstance.

Chez Nous ET autour de Nous

La Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg vient de faire ses élections pour l'année 1915.

Président, M. L. H. Fournier; vice-président, M. S. Piedalue; second vice-président, M. L. Roy; secrétaire, M. Antonin Dubuc; trésorier, M. J. Poitras; Sergents d'armes, MM. Bissonette et C. Pélissier; auditeurs, MM. E. Aubin et J. H. Leveillé.

Samedi matin, les amateurs de la belle nature ont trouvé les arbres chargés d'un givre splendide. Ca valait presque les feuilles.

Ottawa. — Des arrangements ont été faits par le département d'Agriculture pour une campagne de deux mois, en février et en mars, dont le but sera de faire comprendre aux fermiers canadiens la nécessité d'accroître le rendement de leurs fermes. Les gouvernements provinciaux prendront part à cette campagne de propagande agricole.

Cette semaine la société d'opéra de Winnipeg joue l'opéra "Les Cloches de Corneville" au profit des familles pauvres. Le Théâtre Walker est comme toujours à la disposition des œuvres de charité. A ce même théâtre, la semaine prochaine, il y aura une comédie musicale "High Jink". Le lundi 1er février, M. Eugène Tremblay, le lutteur français, sera au Théâtre Walker pour défendre son titre de champion du Monde contre M. Alex Stewart, de Winnipeg, champion d'Angleterre. La lutte sera bonne car les deux hommes seront en bonne condition pour cette date.

ASSEMBLEE

M. Jacquese Mondor, le secrétaire de l'Union Canadienne, nous prie de convoquer les citoyens de langue française à Saint-Boniface à une assemblée qui aura lieu dans les salles de l'Union, Bloc du Collège, avenue Provencher, à 8 heures p. m.

Outre cette assemblée qui sera intéressante, le public pourra voir la magnifique local de l'Union, et ce sera pour lui un moyen de prendre contact avec cette œuvre importante.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le Directeur,

Je lis dans le dernier numéro des *Cloches*: "Qu'on ne dise pas qu'il n'y a plus de colonisation à faire dans notre province". J'applaudis des deux mains à cette déclaration. Aussi ai-je lu avec intérêt dans un journal manitobain les causeries de l'abbé C. Corbeil sur le même sujet. Mais ces communications, comme, du reste, la déclaration des *Cloches*, me rappellent que nous avons dans cette province un missionnaire colonisateur attitré et, si je ne me trompe, bien rémunéré. Permettez donc à un curieux qui s'intéresse vivement à l'avenir de la race française dans ce pays de demander quels ont été les résultats pratiques de la campagne qu'il a dû faire depuis les douze ou quinze mois qu'il a été nommé à ce poste.

Combien de centaines de colons a-t-il placés dans le nouveau comté de Sainte-Rose qui, encore à nous par son député, est sûr de devenir anglais si l'on ne s'en occupe? Où se trouve en ce moment ce colonisateur? Dans quelle région prêche-t-il l'émigration dans l'Ouest? Quelle est l'époque de la prochaine expédition qu'il a organisée pour les colons qui voudraient venir nous rejoindre? Fait-il même quelque chose pour la colonisation dont il est chargé, ou bien se contente-t-il de prier pour l'arrivée de colons?

Si vous, M. le Directeur, ou n'importe lequel de vos lecteurs, pouviez me renseigner sur ces points, vous obligeriez non seulement un bon nombre de gens qui s'intéressent à la colonisation de cette province, mais encore et surtout celui qui se permet de signer:

CURIEUX.

Saint-Boniface, 17 janvier 1915.

M. Camille Couture en deuil

Nous avons le regret d'apprendre que M. Camille Couture, le professeur de violon bien connu, vient de perdre son père, M. N. Couture, décédé à la Jeune Lorette, près Québec, mardi dernier, à l'âge de soixante-quatre ans. Nous présentons à notre ami nos vives sympathies.

Un Joli Banquet

Sa Grandeur Monseigneur Béliveau, curé de la paroisse de Saint-Boniface, a convié le Chœur et les huissiers de la cathédrale à un banquet au Palais jeudi dernier. Ce banquet fut princier; suivant l'expression de Monseigneur Dugas, il fut digne de la haute dignité de celui qui le donnait. Tous les convives passèrent des heures bien agréables durant cette soirée.

Sa Grandeur Monseigneur Béliveau présidait; elle avait à sa droite M. Alexandre LaRivière, le président du chœur de la Cathédrale; à sa gauche, M. David Senez, le chef des huissiers préposés au service de la nef; en face, Monseigneur Dugas, ayant à sa droite M. Paul Salé, directeur de la maîtrise. MM. les abbés Messier, Gagnon et Leroux, vicaires à la cathédrale, étaient aussi présents.

Les convives firent honneur aux mets succulents de ce dîner, dont voici le menu:

Hors d'oeuvres:
Cocktails d'huitres
Consommé au poulet
Entrée:
Dinde aux champignons
Patates à la crème
Entremets:
Sauce blanche aux asperges
Relevé:
Cotelettes d'agneau sautées
Petits pois français
Patates au riz
Desserts:
Plum-Pudding — Crème à la glace
Fruits assortis — Gâteaux
Gélatine — Pudding à la neige
Thé — Café — Liqueurs douces

A l'issue du dîner, et après que les cigares furent allumés, M. le président LaRivière prit la parole pour remercier Monseigneur Béliveau de son hospitalité. M. LaRivière dit au prélat combien la maîtrise de la cathédrale appréciait l'encouragement qui lui était ainsi donné; il réitéra à Sa Grandeur le vif désir du chœur de remplir de mieux en mieux son rôle, sous la direction du chef spirituel de la paroisse. M. le président remercia aussi Monseigneur Dugas, qui a tant fait dans le passé pour le chœur, d'avoir bien voulu prendre part au banquet.

M. David Senez, au nom des huissiers, remercia Monseigneur de ses délicates attentions et l'assura de l'empressement des huissiers à bien s'acquitter de leurs fonctions.

Monseigneur Béliveau fit un long et superbe discours en réponse à ces expressions de bonne volonté. Le prélat dit qu'il avait voulu cette réunion pour reconnaître publiquement les services rendus par le chœur et par les huissiers de la cathédrale, et afin de resserrer encore davantage les liens d'affection qui unissent le pasteur et les paroissiens. *Il est bon et doux d'habiter ensemble*, voilà, dit Monseigneur un extrait des Vêpres dont nous sentons de jour en jour davantage la suavité. Le curé se donne à ses paroissiens; il veut aller vers eux et il veut qu'ils viennent à lui. Sa Grandeur annonça à ses auditeurs que, à cause de circontances extérieures, Elle avait été obligée, après avoir consulté les chefs de la maîtrise, de trouver un nouveau directeur. M. Salé, malgré sa grande compétence et comme directeur et comme organiste ne pouvait pas évidemment se dédoubler Monseigneur Béliveau fit ici un long éloge de M. Salé et dit tout ce que le chœur devait à sa direction; mais comme on avait absolument besoin de lui comme organiste, le curé de la paroisse lui avait demandé de reprendre l'orgue et avait confié la direction du chœur àM. C. F. Cardinal, maître de chapelle dont la réputation n'est plus à faire. Monseigneur annonça en même temps aux convives que le ténor Hélie fera à l'avenir partie du chœur de la cathédrale.

M. Paul Salé remercia vivement Monseigneur Béliveau de ses éloges et demanda aux membres du chœur de suivre la direction de M. Cardinal avec autant d'empressement et de zèle qu'ils avaient suivi la sienne. Pour sa part il sera heureux de tenir l'orgue, cet instrument qu'il aime profondément et qu'il a aimé toute sa vie.

M. l'échevin Beaupré, qui est l'un de nos meilleurs chantres, exprima à M. Salé la reconnaissance des membres du chœur pour son œuvre de directeur. Il ajouta que grâce à M. Salé le nouveau directeur trouverait une maîtrise de choix.

Monseigneur Dugas, à qui la paroisse conserve de si affectueux sentiments, fut aussi invité par M. le président à prendre la parole. Il fut longuement applaudi. Monseigneur le Grand Vicaire dit le plaisir qu'il éprouvait à se retrouver avec des amis, dont quelques uns, comme M. Salé, sont à Saint-Boniface depuis bientôt 27 ans. Il remercia Sa Grandeur Monseigneur Béliveau d'avoir eu la délicate pensée de lui fournir l'occasion de redire son estime pour le chœur et les huissiers de la cathédrale et les paroissiens de Saint-Boniface.

M. Noël Bernier, invité au banquet comme rédacteur du journal local, assuma cette fonction opportune: témoigner aux chantres de la cathédrale la reconnaissance du public pour leurs services.

Un incident charmant vint clore le banquet; le révérend père Dandurand, O. M. I., qui porte allègrement ses 96 ans, surgit dans la salle et vint se placer à l'une des tables. On lui demanda son petit discours, qu'il fit d'alerte façon, au milieu d'applaudissements.

M. L'ABBE GRAVEL

M. l'abbé L. P. Gravel, de Gravelbourg, partira sous peu pour la Belgique, chargé d'une mission par le gouvernement de la Saskatchewan. Cette mission se rattache à l'immigration, mais elle a aussi ce côté très louable de s'enquérir des meilleurs moyens par lesquels le gouvernement de la Saskatchewan pourrait venir en aide aux victimes belges de la guerre..

Nous souhaitons un bon voyage à M. l'abbé Gravel.

FEU Mme LEON BOURQUE

Mercredi dernier, décédait, en cette ville, madame Bourque, née Fannie Belair, épouse de monsieur Léon Bourque, assistant-ingénieur de la cité.

Madame Bourque a succombé, à l'âge de trente-deux ans, à une courte et subite maladie. Venue de Montréal à Saint-Boniface, lors de son mariage, il y a quelques mois à peine, madame Bourque s'était créé de vives amitiés dans un cercle étendu qui la regrettera profondément. Des sympathies nombreuses entourent son époux; nous nous unissons avec empressement à ces manifestations de regret et prions M. Bourque d'en accepter ici l'expression bien sincère. Nous adressons aussi nos sympatheis à M. E. Belair, gérant de la Banque d'Hochelaga à Winnipeg, frère de madame Bourque.

Les funérailles ont eu lieu samedi matin à la cathédrale. Le deuil a été conduit par M. Léon Bourque, mari; par M. E. Belair, frère de la défunte et M. le docteur Bourque d'Ottawa, frère de M. Léon Bourque.

Un cortège nombreux suivait le cercueil. Les porteurs étaient: MM. Roger Goulet, Meindl, Elie, C. Dussault, G. Rocan et Ed Marcoux.

La messe de requiem a été chantée par M. le vicaire Leroux, assisté de MM. les abbés Gagnon et Messier comme diacres.

A l'offertoire, le ténor Hélie a chanté un impressionnant *Miserere.*

Des tributs floraux et des tributs spirituels ont été déposés en grand nombre sur le cercueil de madame Bourque. Le Conseil de ville et les confrères de M. Bourque dans l'administration civique, entre autres, ont envoyé de pieux symboles funéraires. Le pavillon a aussi flotté en berne à l'Hôtel-de-Ville jusqu'après les funérailles.

UN TEMOIN OCULAIRE

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, le retour au milieu de nous de M. Maurice Dumousseau, réserviste français.

Jugé incapable de faire la campagne par les médecins examinateurs de l'armée française, à cause d'une ancienne blessure, M. Dumousseau a cependant tenu à offrir ses services aux corps auxiliaires, et il est resté à un poste pendant quelques semaines. Mais tous ces corps auxiliaires sont amplements fournis de sujets. C'est ainsi que notre ami a pu revenir à ses occupations de contre-maître à *West-Canada Publishing Company.*

Nous avons eu le plaisir de causer assez longuement avec M. Dumousseau l'autre soir. Il rapporte de la France une confiance inébranlable. Depuis plusieurs mois que dure la guerre, tous les services de la défense nationale ont eu le temps d'acquérir leur parfaite efficacité; et quand on est là-bas on éprouve un sentiment qui peut se définir ainsi: *tout va bien.*

A l'armée la discipline est exemplaire. Tous les citoyens se sont réunis comme des frères et ne songent plus qu'à une chose: défendre le drapeau attaqué. Inutile de dire qu'il n'y a plus de discussions politiques. Pour le moment les partis sont enterrés. Au-dessus des soldats, eux-mêmes si pleins de courage et d'entrain, il y a les chefs, admirables de science et de sang-froid. Entre ces chefs et les soldats, l'union et l'affection sont parfaites. En arrière des armées, le commissariat, qui apporte aux soldats les munitions de guerre et la nourriture, fonctionne avec une régularité absolue. Les soldats mangent abondamment et, grâces à Dieu on n'en est pas rendu en France à demander à la population de manger du pain de son et de la fécule de pomme de terre, comme la chose est déjà commencée en Allemagne. Et puis dans quelques semaines on sera tout près des semailles en France. Toute la France se prépare. Il n'appartient pas aux Français de divulguer les moyens d'endurance de la France, mais on peut toujours dire ceci: c'est qu'il y a encore dans le pays, malgré le départ de la jeunesse pour les armées, des hommes, des femmes et des enfants qui se rendront dans les champs pour y semer le blé et le seigle. C'est dans les heures de crises qu'on s'aperçoit quelles réserves intérieures possède la France.

Le service des hôpitaux et des ambulances est excellent. Les blessés sont soignés de façon préliminaire, sur le champ de bataille même, et ils sont ensuite transportés en arrière, vers les gares d'évacuation. On les dissémine ainsi sur toute la France, dans des hôpitaux. S'il y en a des hôpitaux! Pas un seul blessé qui n'ait sa place, et facilement. Autour de ces blessés des médecins dévoués, des religieuses et des infirmières s'emploient avec dévouement. Ici M. Dumousseau fit une description détaillée, car il a lui-même un frère gravement blessé, qu'il a veillé pendant de longues nuits, dans un hôpital de Compiègne.

Nous venons de nommer Compiègne. C'est dire que M. Dumousseau a passé dans les endroits où la bataille a eu lieu. Il a vu la dévastation que les armées ont faite. Il a vu, détail typique, avec quelle hâte on a d'abord enterré les cadavres des soldats pour empêcher la contagion. En quelques endroits ces cadavres étaient à peine recouverts de terre: M. Dumousseau a vu des chaussures de soldats enterrés qui sortaient du sol, comme des champignons!. Inutile de dire que sitôt après la retraite des Allemands, des équipes d'hommes ont donné aux morts une sépulture plus convenable, avec les honneurs de la guerre.

Notre ami a voulu avant de revenir au Canada visiter la cathédrale de Reims. La grande construction a des plaies béantes. De grands pans de muraille sont à terre. La façade, autrefois si belle, ne peut guère être réparée. "Je ne suis pas un architecte, nous a dit M. Dumousseau, et tout ce que je puis vous dire, c'est que les autorités françaisse, munies de toute l'aide compétente, songent à relever le monument si la chose est possible. Hélas! quand on voit les murs écroules, les voutes percées, les fragments de verrières qui gisent à terre, on ne conserve guère d'espoir. Du reste si on a beaucoup parlé de la cathédrale de Reims, c'est parcequ'elle est la plus belle; mais combien d'autres monuments ont eu le même sort. On dirait vraiment que ces Boches se sont surtout attaqués aux églises et aux œuvres d'architecture.

"Pendant que l'empereur Guillaume invoque le Tout-Puissant et que les professeurs d'Allemagne célèbrent la culture germanique, les armées allemandes démolissent les églises et les chefs-d'œuvres de l'art gothique.

"Mais tout cela finira. Nos canons de 75, et nos gros canons, et le génie de nos chefs, et le courage de nos soldats, finiront par avoir raison des hordes allemandes. Pendant un temps, au début de la guerre, ces Allemands étaient si nombreux que ça rappelait l'invasion des anciens barbares, leurs prédécesseurs. Il ne faut pas, certes, dédaigner et méconnaître leur valeur. Ce sont des hommes disciplinés, commandés savamment. Mais quand même; la France, aidée de ses alliés, devra vaincre."

L'UNION ST. JOSEPH

L'Union St. Joseph de St. Boniface a procédé lundi soir à l'élection de ses officiers pour l'année courante:

Mgr. Dugas, chapelain; M. Paul Gagnon, président; M. Albertt Kéraock, 1er vice-président; M. S. J. Dussault, 2e vice-président; M. J. A. Chabot, trésorier; M. Ernest Gagnon, receveur; MM. J. A. Charette, Louis Marcil, et M. Désilets, censeurs; M. J. Benoit, comordonnateur; MM. Léopold Gagnon et Alfred Mondor, visiteurs des malades.

La Société a aussi voté $50 au Fonds prélevés par l'A. C. J. C. pour nos compatriotes de l'Ontario.

Au Parlement Francais

LA SESSION DE 1915 EST OUVERTE ET TOUTES LES PRECAUTIONS ONT ETE PRISES POUR SAUVEGARDER LE PALAIS BOURBON.

Paris, le 14 janvier. — La session parlementaire régulière de 1915 s'est ouverte le 14 janver. Le baron de Mackau, doyen d'âge de la chambre, qui était déjà député pendant la guerre de 1870, a présidé la séance d'ouverture et a fait une courte allocution qui a été accueillie par des applaudissements interminables.

Au Sénat, c'est le sénateur Belle qui, en l'absence du sénateur Dubost, doyen du sénat, a présidé la première séance.

Dans les deux chambres la séance d'ouverture fut occupée par l'élection du bureau. A la chambre, M. Paul Deschanel a été réélu président, et, de même au sénat, M. Antonin Dubost s'est vu renouveler son mandat.

Toutes les précautions possibles avaient été prises pour garder le palais Bourbon et le palais du Luxembourg contre une attaque d'aéroplanes allemands. Pendant toute la séance, trois avions français ont survolé Paris dans le voisinage de ces monuments.

LE CARDINAL MERCIER

Rome, 15. — La dénégation allemande de la nouvelle de l'arrestation du cardinal Mercier est vraie dans un sens technique seulement, dit la "Tribuna" dans une édition spéciale.

"Le cardinal n'a pas été physiquement arrêté et éconduit de sa résidence, mais il a été cenpendant mis dans un état d'arrestation, dans son palais, et a été surveillé par les autorités militaires.

"Le gouvernement allemand, voyant que la violence contre un prince de l'Eglise aurait des conséquences désastreuses dans le monde entier, et aussi parmi la population catholique de l'Allemagne et craignant les mesures qui pourraient être prises par le Vatican a décidé de ramener les choses à leur ancien état. Cependant, il n'en reste pas moins acquis qu'un acte de violence a été commis contre le Primat de Belgique.

"Le Saint-Siège a demandé que réparation soit faite par le gouvernement allemand. On attend avec impatience les explications de l'Allemagne."

LE BOMBARDEMENT D'ARMENTIERES

D'Hazebrouck on écrit au "Temps" de Paris, en date du 20 décembre dernier:

Armentières, la laborieuse cité industrielle si éprouvée déjà par un bombardement qui fut intensif et presque ininterrompu du 18 octobre au 5 novembre, voit ses ruines s'accroître par un bombardement nouveau.

Depuis quelques jours que les obus ne tombaient plus, la ville semblait renaître; la population, qui avait fui commençait à regagner ses foyers et se mettait résolument à l'œuvre pour réparer les dégâts occasionnés par les projectiles allemands. De nombreux réfugiés lillois s'étaient assemblés dans la ville. La vie, en un mot, reprenait dans la grande cité et certains métiers à tisser battaient à nouveau.

Mais la barbarie teutonne n'était pas satisfaite. L'industrie armentièroise n'était pas morte et, dans leur rage de destruction systématique, les Allemands reprirent soudain le bombardement de la ville.

Laissons ici la parole à un habitant d'Armentières:

— "C'était le 14 décembre. La nuit, depuis quatre heures, avait enveloppé la ville. Deux des gazomètres de l'usine à gaz ayant été endommagées au cours du bombardement de novembre, la fabrication du gaz avait dû être interrompue; les rues désertes étaient sombres; aucune lumière ne brillait aux fenêtres des habitations. Soudain, vers neuf heures, une détonnation, suivie d'un long sifflement se fit entendre, réveillant la population endormie. Le premier obus venait de tomber sur la ville. Dès lors les projectiles se succédèrent avec un intensité effrayante.

"Les habitants se levèrent en toute hâte et gagnèrent leur caves qu'ils avaent abandonnées depuis plusieurs jours. Par moment, le calme semblait revenir. Les coups de l'artillerie ennemie s'espaçaient, mais pour reprendre bientôt avec une intensité nouvelle. Les Allemands tiraient de trois directions différentes. La nuit fut terrible, mais la population supporta avec courage cette nouvelle épreuve.

"Ce n'est qu'à sept heures du matin que le bombardement cessa. Plus de 1.000 obus étaient tombés. Environ 200 d'entre eux n'avaient pas éclaté et furent retrouvés intacts. On comptait peu de victimes: une pauvre femme tuée et quatre blessés. Les dégâts matériels, par contre, étaient assez considérables. Les quartiers de la rue de lHumanité, de la Gare, du Rond-Point avaient été des plus éprouvés.

"Le feu avait détruit le magasin au lin d'une filature, boulevard Faidherbe, plusieurs maisons ouvrières et un débit de tabac à l'angle de la rue des Promenades et du Rond-Point, la maison Sadi-Carnot. Les établissements municipaux, la mairie, les églises n'avaient pas été attents.

"Le lendemain de cette nuit agitée, la plus grande partie de la population évacua la vlle. Armentières compte une trentaine de mille habitans. A l'heure actuelle, il ne reste pas 6000 âmes dans l'agglomération."

SOMMEIL PROFOND

Une spirituelle gravure du "Ruy Blas" représente l'ntérieur d'un wagon de première.

Un voyageur qui a les traits de John Bull se lève et atteint déjà ses couvertures roulées dans le filet.

Un autre, en uniforme russe, met la main sur la poignée de sa valise.

Un troisième, qui ressemble au roi Albert, est debout près de la portière.

Enfin, une jeune femme coiffée du chapeau phrygien tape sur le genou d'un dernier personnage, qui dort enfoncé dans le col de son manteau et dont on aperçoit la grosse moustache noire sous un chapeau de bersaglier marqué aux armes de la maison de Savoie.

— Eh! là! dit-elle, faut plus dormir... nous sommes presque arrivés!

Conquetes Kolossales

Genève. — Dans la Friedrichstrasse, à Berlin, les vitrines du "Lokal Anzeiger" s'ornent d'une carte de géographie d'imposante envergure. La position des armées y est indiquée au moyen de cordonnets, dont la couleur indique la nationalité des belligérants. Du côté russe, le cordon allemand, écrasant Varsovie, pousse un triangle menaçant sur la ligne de Petrograde. Donc, les Allemands auraient déjà conquis toute la Pologne Russe, seraient à Varsovie et marcheraient sur la capitale!

Du côté Français, le cordon rouge-blanc-noir part de Bâle, emprisonne les Vosges, englobe dans ses replis Belfort, Epinal et Verdun, avale Reims, descend plus bas encore, vers Campiègne, puis remonte légèrement, pour filer d'un trait droit sur Calais, qu'il morcelle déjà.

Et du côté autrichien, le cordon jaune et noir bouscule les Russes, les boute hors de la Galicie, reprend Lemberg et pousse une pointe hardie sur Proscuroff et la ligne de Kief.

En Serbie le cordon jaune et noir foule hardiment le sol serbe, dont il ne reste plus grand'chose, un petit carré autour de Nich.

Et, en Turquie, le cordon rouge va déjà de la mer Noire à la Gaspienne.

Le Fonds Patriotique Canadsen

Ottawa. — Jusqu'à date, l'hon. W. T. White, trésorier général du Fonds Patriotique canadien a reçu comme montant total des souscriptions la somme de $2.316.318 et a déboursé en frais de secours $523.00, soit environ un quart de la somme.

Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

Les soirées commencent à 8.30 hrs
Les matinées à 2.30 hrs.

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets réservés est: 2520 Garry; les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balcon; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.

PETITES ANNONCES

Chambres à Louer, Maisons à Louer, Maisons à vendre, Terrains à vendre ou à acheter. Servantes demandées. Elèves demandés, Emploi demandé. Pension de table, Chambre et pension. Pension d'enfants, Pension d'été. Trouvé, Perdu.
25 cts le pouce par insertion.

On demande une servante. S'adresser à Madame L. A. Ducharme, no. 231, rue Notre-Dame. 1-2

On demande une servante. S'adresser à Mme J. A. Marion, 35 rue Dumoulin, Saint-Boniface. 12

Geo. Dégagné annonce au public qu'il a des automobiles neuves et de seconde main à vendre où à échanger pour lots ou ferme. S'adresser à l'office du Manitoba où Rubber & Supply Co., 455 Portage avenue, Winnipeg. Tél., Main 4242. 11-14.

A vendre: 2 chevaux de 1re classe; le choix sur quatre. S'adresser à J. A. Charette, gérant. Charette Kirk Ltd., 510 rue DesMeurons, St-Boniface. 7-j. n. o.

Maison à louer, avec eau, lumière électrique, rue Dumoulin. S'adresser aux Bureaux du Manitoba. 7-

A Louer.—Maison de 7 appartements sur la rue Youville. S'adresser à la Cie. Guilbault, Limitée, rue DesMeurons, St-Boniface. Téléphone Main 7442. 49

Loyer gratis.—Une maison rue DesMeurons, pour 2 familles de réservistes. Se renseigner: Gevaert & Deniset, No. 88 avenue Provencher. 44 j.n.o.

Bureau des terres du Dominion District de Winnipeg

Avis public est par les présentes donné que le et après le 30 janvier 1915, les terres à culture suivantes seront mises à la disposition du public qui voudrait faire ses entrées comme Homestead

In township 33 range 11 west of P. M.
Township 33 range 12 west of P. M.
Township 34 range 11 west of P. M.
Township 34 range 12 west of P. M.
Township 34 range 13 west of P. M.
Township 58 range 23 west of P. M.
Township 59 range 22 west of P. M.
Township 59 range 23 west of P. M.
Township 60 range 22 west of P. M.
Township 61 range 20 west of P. M.
Township 61 range 21 west of P. M.

Except in last six township the school and Hudson Bay Company Lands and lands within the mile strip set apart by order in council of 13th of December 1912, for the Hudson Bay Railway as indicated on the plans.

Also the following land in township 63 range 15 west of P. M. vis., Fr. N. one half sec. 30 N. of Lake, Frac. Sec. 31 N. of Lake. Frac. N. E. and S. W. of sec. 32 North of Lake and N. W. 33 will be open for homestead entry.

Daté à Winnipeg, ce 29ème jour de décembre 1914.

L. RANKIN,
Agent.

1-12

The Liquor License Act

Application for transfer of licenses and new licenses have been received and will be considered by the Board of License Commissioners for license District No 4 at Winnipeg, at the office of the chief license inspector no 261 Fort t., at th ehour of 8 p. m. on tuesday the 16th day of February A. D. 1915.

Application for a license for the St. Vital Hotel at St. Vital, by Joseph A. Bailey & Robert Doull.

Application for a Hotel license at Elma Man., by James Gordon.

For the transfer of the license of the Arnaud Hotel, Arnaud, from Pite Millani to Noe Clement.

Dated at St. Boniface this 19th day of January A. D. 1915.

JAMES ARGUE,
Chief License Inspector.

12

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."